

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [sophie rousselle](#)

<https://www.cadre21.org/membres/58c5cfa46ac199f0c51dd398>

Date d'obtention : 2023-11-30 22:01:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

lorsque les élèves du milieu sont impliqués, il faut toujours remplir la grille d'évaluation de l'incident. Il faut discuter avec tous les gens impliqués afin de toujours corroborer les informations. Selon la gravité et l'intention malveillante, on appelle la police au début ou après le processus. Il faut arrêter la possibilité de transmission de pornographie juvénile le plus tôt possible en confisquant l'appareil.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Toujours rassurer la victime. Toujours investiguer afin de mieux connaître la situation. Ne pas minimiser l'impact et l'étendu de l'événement. Toujours agir afin de stopper la transmission du matériel pornographique (sans jamais le consulter) ou le partage de la situation avec d'autres (afin de protéger la victime).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

1. Questionner la victime. Comment être certain qu'elle ne le perçoit pas comme un manque de confiance dans sa version ou pour ne pas qu'elle le perçoive comme une forme de jugement. Évaluer si le geste est impulsif ou malveillant. Parfois de faire la différence entre l'immaturité et la malveillance peut être délicat. Je comprends qu'en cas de doute, il vaut mieux être plus prudent.